

**L'hon. M. Martin:** Le Canada et les Nations Unies s'en occupent.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous dire un mot de la contribution finlandaise sur laquelle avaient couru, la semaine dernière, certaines rumeurs?

**L'hon. M. Martin:** La Finlande a déjà décidé d'envoyer un contingent à la force.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Puis-je poser une question supplémentaire au ministre et lui demander s'il a quelque chose à dire au sujet d'une nouvelle selon laquelle le Parlement turc aurait autorisé le gouvernement à débarquer au besoin des troupes dans l'île de Chypre? A son avis, la force de paix canadienne en voie de formation, dans l'île, pourrait-elle faire face à une telle situation?

**L'hon. M. Martin:** Je suis sûr que le gouvernement turc, s'étant déclaré satisfait et heureux de l'établissement de la force, ne voudra rien faire qui soit de nature à entraver les opérations et la tâche de cette force.

(Plus tard)

**L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à une question qu'a posée hier l'honorable député de Moose-Jaw-Lake-Centre. D'après une nouvelle parue dans les journaux, les troupes canadiennes auraient reçu une certaine somme en devises américaines, pour acquitter les dettes qu'ils auraient contractées avant leur départ pour Chypre. En fait, le paiement a été effectué, afin de fournir à chaque homme une petite somme d'argent facilement négociable pour régler les dépenses qu'ils pourraient faire au cours de leur voyage ou à Chypre même. Je n'ai pu vérifier si cet argent avait servi à régler des dettes. La solde sera versée à Chypre en devises locales, conformément à la politique étrangère des Nations Unies.

**M. Stuart Fleming (Okanagan-Revelstoke):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire pourquoi les devises canadiennes ne sont pas facilement négociables?

**L'hon. M. Gordon:** Monsieur l'Orateur, je crois que les devises canadiennes devraient être facilement négociables à travers le monde, mais comme les États-Unis sont mieux connus que notre pays, leurs devises sont plus facilement négociables dans certains pays.

**L'hon. M. Bell:** Quelle mesure le ministre entend-il prendre à ce sujet?

[M. Nesbitt.]

(Plus tard)

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Hier, monsieur l'Orateur, le député de Winnipeg-Sud-Centre a demandé quelles dispositions nous avons prises pour assurer des services hospitaliers aux troupes canadiennes à Chypre. Je suis maintenant en mesure de donner une réponse détaillée à l'honorable député.

L'Armée canadienne a obtenu du *War Office* britannique des renseignements au sujet des services médicaux disponibles à Chypre, et ces renseignements ont aidé à définir le programme auxiliaire médical du Canada.

Le contingent canadien comprend le médecin du 22<sup>e</sup> régiment et huit aides du service de santé ainsi que tout le matériel médical ordinaire. Il y a, en outre, un deuxième médecin et quatre autres aides du service de santé attachés au contingent canadien. En fait d'hôpitaux, les Britanniques nous ont remis l'hôpital militaire anglais de Dekhelia et l'hôpital de la *Royal Air Force* d'Akrotiri qui disposent tous deux de tous les services de traitement.

Les Britanniques n'ont pas l'habitude de soigner de longues maladies dans ces hôpitaux et, en cas de besoin, un programme d'évacuation par avion a été mis au point utilisant les services hospitaliers des trois escadres de l'ARC à Zweibrücken, en Allemagne.

## LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

OBSERVATION CONCERNANT LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale):** J'aurais une question à poser au ministre du Travail. M. F. C. Cronkite, de Saskatoon, président du comité régional de l'embauche dans les Prairies, a-t-il parlé au ministre du Travail d'une résolution adoptée récemment par le congrès tenu à Winnipeg et demandant que l'assurance-chômage soit étendue aux travailleurs agricoles? Dans l'affirmative, le ministre pourrait-il nous dire quelques mots sur cette question très importante et très urgente?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Je ne me souviens pas d'avoir reçu la résolution dont parle l'honorable député, mais j'irai aux renseignements pour savoir si on m'a soumis des instances au sujet de la protection des ouvriers agricoles.